



IFPS

Centre Hospitalier Sainte-Marie
PRIVAS



CATALOGUE FORMATIONS 2021

SOMMAIRE

Mot du Directeur Général	...4
L'IFPS en quelques mots	...5
Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social	...6
Diplôme d'Etat Aide-Soignant	...8
Diplôme d'Etat Ambulancier	...10
Diplôme d'Etat Infirmier	...12
Auxiliaire ambulancier	...14
Accompagner l'enfant à la naissance	...15
La relation d'aide : Accompagner les maux par les mots	...16
Le bilan sanguin	...17
Le sondage urinaire	...18
Les maladies infantiles prévalentes – La vaccination chez l'enfant	...19
Prise en charge du patient diabétique à domicile	...20

Prise en charge du patient en situation de handicap psychique	...21
Quand le non soignant rencontre le patient en psychiatrie	...22
Réactualisation des connaissances des aides-soignants	...23
Soins d'hygiène – Aide à la toilette	...24
Tutorat infirmier	...25

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



*Jean-Paul Pernet-Solliet,
Directeur Général de l'AHSM*

« Depuis sa création, la transmission du savoir est partie prenante de l'Association.

Tout d'abord, les Sœurs de la Congrégation Sainte-Marie, à l'origine de l'institution, n'ont eu de cesse de prodiguer leurs connaissances.

Puis, dans les années 70, les soins en psychiatrie se professionnalisent, avec les Centres de formation Sainte-Marie Privas et Nice.

Avec l'arrêté du 23 mars 1992, ils deviendront les Instituts de Formation Sainte-Marie.

Cette volonté de transmettre, de former et de partager est inscrite dans les statuts de l'Association comme élément garant du bien être des personnes accueillies, accompagnées et soignées dans nos établissements.

La formation à Sainte-Marie est donc clairement identifiée comme un levier de développement professionnel et personnel.

Pour y répondre, elle prend différentes formes. Elle est d'abord initiale pour former aux métiers du soin et du paramédical, puis elle devient continue, plus spécialisée, pour faire monter en compétences nos professionnels.

Aujourd'hui, cette volonté est réaffirmée, d'autant plus que la prise en soin est un enjeu majeur pour notre société, tout comme la santé mentale l'est devenue.

L'Association, qui a cette double expertise, a plus que jamais un rôle à jouer sur ses territoires tant dans la formation de nouveaux professionnels du soin polyvalent que dans la transmission de ses savoirs en psychiatrie ou encore autour de la prévention que ce soit en entreprise, auprès des collectivités, des administrations ou auprès du grand public ! ».

L'IFPS EN QUELQUES MOTS

Créé en 1953, l'Institut de Formation des Professions de Santé est situé au cœur du Centre Hospitalier Sainte-Marie de Privas. L'institut dispense :

- Des formations certifiantes : infirmier, aide-soignant, ambulancier et accompagnant éducatif et social
- Une formation qualifiante : Auxiliaire ambulancier
- Développement de compétences pour les professionnels de santé.

Le projet pédagogique de l'Institut s'inscrit dans les valeurs de l'Association Sainte Marie : respect, dignité, autonomie, innovation anticipation, compétences et bienveillance.

Ces valeurs sous-tendent le travail de collaboration entre tous les partenaires engagés dans la formation. Elles se déclinent dans l'accompagnement des apprenants et stagiaires.

La finalité de nos actions - développer des compétences professionnelles dans un contexte exigeant – s'inscrit dans une perspective de qualité des soins et du service à la personne.

La qualité de la formation a toujours été une volonté à l'institut.

Depuis 2001, l'IFPS est certifié ISO 9001. Ce label international donne l'assurance de la conformité de l'organisation pédagogique aux normes internationales et atteste du professionnalisme de l'équipe.

L'institut est également engagé dans la démarche de certification Qualiopi, depuis 2021.



DIPLÔME D'ÉTAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des interventions sociales au quotidien.



Amplitude de 18
mois
1 407 heures



8h30 - 12h00
13h00 - 16h30



Tout public



IFPS Privas

Contact

- Fatima LEMAITRE AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-ajekna@ahsm.fr

Prérequis

- Personne âgée de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation, sans condition de diplôme.

Formateurs et intervenants

- Sophie BLACHIER, formatrice AES
- Equipe pédagogique IFPS + intervenants extérieurs selon domaines d'expertise

Organisation de la formation

- 1 407 heures soit
 - 546 heures de théorie,
 - 21 heures pour l'AFGSU 2
 - 840 heures de stage.
- 5 blocs de compétences

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et travaux dirigés
- Ateliers et travaux en groupe
- Travaux pratiques
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situations simulées

PROFESSION D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

Autres prédispositions :

- Organisation et adaptabilité
- Capacité d'observation, d'analyse et de transmission
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes et à communiquer

Contre-indications

- Contre-indications aux vaccinations
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Modalités de suivi et d'évaluation

- L'évaluation des compétences est effectuée tout au long de leur parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages.
- Chaque bloc de compétences est validé séparément à condition d' :
 - Obtenir en moyenne au moins 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc.
 - Avoir acquis à la fin de la formation pratique toutes les compétences.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Accès WIFI
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais d'inscription : **60 €**
- Formation relevant de la gratuité, financement Conseil Régional
- Coût pour la formation continue : **6 037,50 €**
- Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet : **www.ifsprivas.theia.fr**
- 34 élèves par promotion

CONDITIONS D'ACCES A LA SÉLECTION

• Admissibilité

Dépôt d'un dossier de candidature comportant :

- Le CV
- Une lettre de motivation

Une commission d'admission procède à la sélection des candidats au regard de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations.

• Épreuve orale d'admission

Un entretien (30 minutes) portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. Pour pouvoir être admis, le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à l'entretien.

• Admis de droit suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les candidats titulaires de certains titres ou diplômes (liste sur notre site)
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) ou domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.

Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences.

FORMATION THEORIQUE

Domaines de Formation		
DF1	Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	112 H
DF2	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	91 H
DF3	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	105 H
DF4	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	147 H
DF5	Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	91 H

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- Formation initiale : 840 heures réparties en 3 stages de 8 semaines
- Formation continue en cours d'emploi : 140 heures hors entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Acquérir les compétences nécessaires pour dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée



1 an
1 540 heures



8h30 - 12h00
13h00 - 16h30



Tout public



IFPS Privas

Contact

- Christel TRUWANT
04 75 20 16 01
christel.truwant@ahsm.fr

Prérequis

- Parcours initial : Personne âgée de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation, sans condition de diplôme.
- Parcours partiel : Personne titulaire d'un DEAP ou DEA ou DEAVS ou DEAMP ou DEAES ou Titre professionnel de vie aux familles ou Bac Pro ASSP ou Bac Pro SAPAT

Formateurs et intervenants

- Séverine AULAGNIER, infirmière
- Patricia BASS, Stéphanie BOUVERET-FLEURY, cadres de santé infirmières
- Equipe pédagogique IFPS + intervenants extérieurs selon domaines d'expertise

Organisation de la formation

- 1 540 heures soit
 - 770 heures de théorie,
 - 770 heures de stage.

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et travaux dirigés
- Ateliers et travaux en groupe
- Travaux pratiques
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situations simulées

PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :
Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

Autres prédispositions :

- Organisation et adaptabilité
- Capacité d'observation, d'analyse et de transmission
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes et à communiquer

Contre-indications

- Contre-indications aux vaccinations
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Modalités de suivi et d'évaluation

- L'évaluation des compétences est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage, tout au long de la formation.
- L'élève doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à chaque module de formation constituant le bloc de compétence.
- Le DE d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétence acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Accès WIFI
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais d'inscription : **60 €**
- Formation relevant de la gratuité, financement Conseil Régional
- Coût pour la formation continue: **6 545 €**
- Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet : **www.ifsprivas.theia.fr**
- 54 élèves par promotion

CONDITIONS D'ACCES A LA SELECTION

- **Jury de sélection** sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.
L'entretien d'une durée de 15 à 20 minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel

FORMATION THEORIQUE

	Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35 H
	Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 H
	Travaux personnels guidés (TPG)	35 H
Module 1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 H
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque	21 H
Module 3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 H
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 H
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 H
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 H
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 H
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 H
Module 9	Traitement des informations	35 H
Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 H

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- 4 périodes de stage à réaliser en milieu professionnel avec au moins une période auprès de personnes en situation de handicap et une période auprès de personnes âgées
- 3 stages de 5 semaines et un stage de 7 semaines en fin de formation

Les titulaires de certains titres et diplômes peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'ambulancier



5 mois
630 heures



9h00 - 12h30
13h30 – 17h00



Tout public



IFPS Privas

Contact

- Fatima LEMAITRE AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-
ajekna@ahsm.fr

Prérequis

- Sans condition de diplôme, les candidats doivent avoir le permis de conduire depuis plus de 3 ans et effectuer un stage d'orientation professionnelle de 140h dans une entreprise de transport sanitaire ou un service hospitalier d'ambulancier.

Formateurs et intervenants

- Sabine MAUREL et Thomas VASSAS, infirmiers, formateurs section ambulanciers
- Equipe pédagogique IFPS + intervenants extérieurs selon domaines d'expertise

Organisation de la formation

- 630 heures soit
 - 455 heures de théorie
 - 175 heures de stage

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et travaux dirigés
- Ateliers et travaux en groupe
- Travaux pratiques
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique
- Situations simulées

PROFESSION D'AMBULANCIER

L'ambulancier assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés, dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic.

Il exerce son activité au sein d'une entreprise privée de transport sanitaire ou d'un établissement de santé.

Il est au service des malades, veille à leur confort, les installe durant le trajet et peut même intervenir en cas d'urgence pour prodiguer les premiers secours. L'ambulancier doit veiller à l'entretien de son véhicule et à la stérilisation du matériel. Il peut également assister le malade pour les formalités d'entrée et de sortie des malades.

APTITUDES REQUISES

- **Aptitudes physiques**
 - Bonne condition physique pour mobiliser et aider à déplacer les personnes transportées
 - Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes
- **Autres prédispositions :**
 - Capacité d'observation, d'analyse et de synthèse
 - Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- **Contre-indications**
 - Contre-indications aux vaccinations
 - Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Modalités de suivi et d'évaluation

- L'évaluation des compétences acquises par les élèves est effectuée tout au long de la formation.
- L'élève doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à chaque module de formation.
- A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent son niveau d'acquisition pour chacune des unités de compétences.
- Au terme des 6 stages, l'équipe pédagogique réalise le bilan en établissant le total obtenu à chaque unité de compétences. Chaque compétence est validée par l'obtention d'une note au moins égale à la moyenne.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Accès WIFI
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais d'inscription : **60 €**
- Formation relevant de la gratuité, financement Conseil Régional
- Coût pour la formation continue: **6 142,50 €**
- Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet : **www.ifpsprivas.theia.fr**
- 24 élèves par promotion

CONDITIONS D'ACCES A LA SELECTION

- Fournir l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Disposer d'un permis de conduire en état de validité
- Présenter l'attestation de suivi du stage de 140 h réalisé dans une entreprise de transport sanitaire ou un service hospitalier d'ambulancier.
- Deux épreuves écrites d'admissibilité : un sujet de français et un sujet d'arithmétique
- Epreuve orale d'admission de 20 minutes afin d'
 - Evaluer la capacité du candidat à comprendre les consignes, à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente et à s'exprimer
 - Evaluer la motivation du candidat, son projet professionnel et ses capacités à suivre la formation

FORMATION THEORIQUE

Module 1	Dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient	105 H
Module 2	Apprécier l'état clinique d'un patient	70 H
Module 3	Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections	35 H
Module 4	Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation	70 H
Module 5	Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage	70 H
Module 6	Assurer la sécurité du transport sanitaire	35 H
Module 7	Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins	35 H
Module 8	Organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession	35 H

STAGES

- Prospection des terrains de stage par l'institut.
- 4 domaines : court ou moyen séjour (personnes âgées ou handicapées, pédiatrie), Urgences, SAMU ou SMUR, entreprise de transport sanitaire (au choix de l'apprenant).
- 6 stages de 1 ou 2 semaines

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Former et qualifier par la délivrance d'un diplôme d'Etat d'infirmier
- Acquérir les compétences nécessaires pour donner des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre infirmier.



3 ans
6 semestres



8h15 - 12h30
13h30 - 16h30



Tout public



IFPS Privas

Contact

- Christel TRUWANT
04 75 20 16 01
christel.truwant@ahsm.fr

Prérequis

- Personne titulaire du baccalauréat
- Personne justifiant d'une durée minimum de trois ans d'expérience professionnelle

Formateurs et intervenants

- Equipe pédagogique de 10 cadres infirmiers formateurs
- Intervenants extérieurs experts dans leur domaine de compétence

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux et travaux dirigés
- E-learning
- Ateliers et travaux en groupe
- Travaux pratiques
- Simulation
- Stages sur sites qualifiants pour la formation pratique
- Analyse de la pratique

PROFESSION INFIRMIER

L'infirmier ou l'infirmière dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

L'infirmier inscrit ses actions dans une prise en charge holistique de la personne en collaboration avec une équipe pluri professionnelle. Les lieux d'exercice de la profession s'attachent à répondre aux besoins de la population : les hôpitaux et cliniques de soins somatiques ou psychiatrique ; les établissements médico-sociaux ; les cabinets libéraux, la santé scolaire, les PMI, en milieu carcéral, dans des services de médecine du travail.

Le diplôme d'Etat offre des opportunités d'évolution par la voie de la spécialisation (IADE-IBODE-Puériculture-cadre de santé...) et par la poursuite d'études universitaires (Master-Doctorat).

APTITUDES REQUISES

- **Aptitudes physiques**

L'activité nécessite la station debout et implique un contact direct avec les personnes soignées qu'il faut régulièrement mobiliser et aider à se déplacer.

- **Autres prédispositions :**

- Organisation et méthode
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités, respect des procédures et protocoles
- Capacité à être à l'écoute des besoins des personnes

- **Contre-indications**

- Contre-indications aux vaccinations
- Affections psychopathologiques et physiques incompatibles avec la profession attestée par un médecin ARS

Modalités de suivi et d'évaluation

Evaluations écrites des connaissances
Analyses de situation clinique
Mémoire de fin d'études
Evaluation des compétences en stage

30 ECTS par semestre.

L'étudiant dispose d'1 session de rattrapage par semestre. Les passages d'année sont soumis à l'acquisition de 48 ECTS/60.

Le DE est obtenu par la validation de l'ensemble des compétences et l'obtention de 180 ECTS.

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Accès WIFI
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Organisation de la formation

- 4 200 heures soit 2 100 heures de théorie et 2 100 heures de stage

Tarif et Nombre de stagiaires

- Frais universitaires : **170 €**
- CVEC : **92 €**
- Frais de fonctionnement : **310 €**
- Coût pour la formation continue : **7 200€**
- Indemnités de stage perçues pendant la formation :
1ère année : 36 €/semaine
2ème année : 46 €/semaine
3ème année : 60 €/semaine
+ indemnités de frais de déplacement
- 66 étudiants par promotion

CONDITIONS D'ACCES A LA SÉLECTION

Parcoursup

- Inscription sur la plateforme

Formation Continue

- Frais d'inscription : **100 €**
- Constitution d'un dossier
- Epreuve écrite (français et mathématiques)
- Entretien oral
- Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet : **www.ifpsprivas.theia.fr**

FORMATION THEORIQUE

6 semestres avec 6 types d'unités d'enseignement :

- UE1 Sciences humaines, sociales et droit
- UE2 Sciences biologiques et médicales
- UE3 Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- UE4 Sciences et techniques infirmières, interventions
- UE5 Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- UE6 Méthodes de travail

STAGES

1ère année : 15 semaines

2ème année : 20 semaines (possibilité de stage à l'étranger)

3ème année : 25 semaines

Prospection faite par l'institut

Parcours de stages :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former le futur professionnel aux missions de l'auxiliaire ambulancier ayant pour fonction d'assurer seul, sur prescription médicale, le transport de malades dans un véhicule sanitaire léger (VSL), d'être l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance et de participer avec lui à la prise en charge d'une urgence.
- Délivrance d'une attestation de formation par l'institut et de l'attestation AFGSU par le CESU 07.



35 h / semaine
Réparties sur 2
semaines



8h00 – 11h30
13h00 – 16h30



Tout public



IFPS Privas

Contact

- Fatima LEMAITRE-AJEKNA
04 75 20 16 02
fatima.lemaitre-
ajekna@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateurs

- Sabine MAUREL,
Infirmière, formatrice en IFA
- Thomas VASSAS,
Infirmier, formateur en IFA

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Évaluation des acquisitions
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Tablettes iPad
- Accès WIFI
- Salle informatique
- Centre de documentation
- Salles de travaux pratiques
- Salle de situation simulée

Tarif et Nombre de stagiaires

- 24 participants
- Frais d'inscription : **60 €**
- Frais de formation : **840 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Hygiène :
 - L'hygiène standard,
 - La désinfection du matériel,
 - L'hygiène des mains.
- Déontologie :
 - Le secret professionnel,
 - La charte de la personne hospitalisée - La communication.
- Les gestes de manutention :
 - Les principes et objectifs de la manutention,
 - Les techniques de transfert.
- Les règles du transport sanitaire :
 - Rappel d'anatomie,
 - Initiation au vocabulaire médical,
 - La place de l'auxiliaire ambulancier dans la chaîne de soin,
 - L'organisation de l'urgence en France,
 - La garde départementale,
 - L'oxygénothérapie,
 - Législation du droit du travail spécifique au transport sanitaire,
 - Le brancardage,
 - Visite d'une entreprise de transport sanitaire,
 - La mécanique et les vérifications à réaliser sur le véhicule,
 - Les règles de conduite spécifiques de l'ambulance.
- Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
Apports théoriques et pratiques sur les soins et gestes d'urgences :
 - L'alerte et la protection,
 - Le malaise,
 - L'obstruction des voies aériennes et la détresse respiratoire,
 - L'hémorragie et la détresse circulatoire,
 - L'inconscient,
 - La réanimation cardio-pulmonaire,
 - L'accouchement inopiné,
 - La prise en charge d'une victime traumatisée,
 - Les plans d'urgence.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Assurer seul, sur prescription médicale, le transport de malades dans un véhicule sanitaire léger (VSL) et de participer avec l'ambulancier à la prise en charge d'une urgence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Remobiliser, réactualiser et enrichir les connaissances théoriques et pratiques des professionnels de la petite enfance
- Favoriser la progression professionnelle dans la prise en charge du nouveau-né
- Connaître la réglementation encadrant la petite enfance



2 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Auxiliaires de
puériculture,
aides-soignants



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant

Formatrice

- **Armelle MOULIN**
Cadre de santé puéricultrice,
formatrice en IFSI

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques, analyse de situations de soins, exploitation de documents audiovisuels
- Atelier pratique et simulation
- Interactivité et participation active des stagiaires
- Analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **182 €**
- Formation Continue : **280 €**
- Formation Continue (12 participants) : **3 000 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Par le développement et la mise en œuvre de ses compétences professionnelles, le soignant a une position d'aidant dans l'accueil et la prise en soin du nouveau-né ainsi que dans la construction du lien de parentalité.

JOUR 1

- Cadre législatif : Rappel des différentes lois encadrant la profession et la petite enfance
- La naissance : Abords physiologiques et psychologiques
- Les soins au nouveau-né :
 - Les besoins du nouveau-né
 - Soins de confort et bien-être
 - Soins techniques et spécifiques

JOUR 2

- Les pathologies prévalentes de la naissance : Définition, symptômes, recommandations, prise en charge paramédicale
- L'accompagnement à la parentalité : Soins quotidiens, conseils de puériculture...
- Les conceptions du soin : Prendre soin, faire des soins

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Utiliser les connaissances acquises concernant la petite enfance
- De présenter une posture professionnelle dans la prise en charge d'un nouveau-né

LA RELATION D'AIDE : ACCOMPAGNER LES MAUX PAR LES MOTS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Adapter ses modes de relation et de communication aux personnes, aux situations et aux contextes.
- Aborder les concepts en relation d'aide et en communication.
- Identifier les éléments permettant de communiquer.
- Conduire une relation dans un contexte de soins.



2 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Infirmiers



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Infirmier

Formateur

- Nicolas CHAMP,
Cadre de santé, formateur en IFSI

Moyens pédagogiques

- Analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle
- Apports théoriques, analyse de situations de soins, exploitation de documents audiovisuels
- Simulations

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **182 €**
- Formation Continue : **280 €**
- Formation Continue (12 participants) : **3 000 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Comment être aidant auprès du patient ? Plusieurs d'entre nous se posent encore la question. En effet, il n'existe pas une façon mais des façons d'aborder le patient en souffrance, dans sa globalité.

JOUR 1

- Les concepts :
 - Relation,
 - Communication,
 - Négociation,
 - Médiation...
- Les grands principes de la communication.
- Les entretiens infirmiers :
 - Typologie,
 - Conduite d'un entretien,
 - Analyse des interactions.

JOUR 2

- La relation d'aide :
 - Observation / écoute,
 - Attitudes,
 - Techniques.
- L'alliance thérapeutique.
- L'établissement d'une communication aidante, évaluation des résultats.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Conduire une relation dans un contexte de soins en adaptant ses modes de communication.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Réactualiser ses connaissances dans le cadre des bilans sanguins.



1 jour



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Infirmiers



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Infirmier

Formatrice

- Armelle Moulin,
Cadre de santé, formatrice en
IFSI

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Analyse de situations pratiques
- Ateliers pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)
- Salles de travaux pratiques

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **91 €**
- Formation Continue : **140 €**
- Formation Continue (12 participants) : **1 500 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Révision des notions de législation.
- Rappels d'anatomie et de physiologie.
- Les indications médicales (le bilan rénal, bilan hépatique...).
- Les méthodes de prélèvement.
- Modalités pratiques de conservation et transport.
- Lecture des résultats et interprétation.
- Transmissions et notion de responsabilité infirmière.
- Prévention des risques et AES.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Mettre en pratique les actualisations concernant le bilan sanguin.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Réactualiser ses connaissances dans le cadre de la pose d'une sonde urinaire.



1 jour



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Infirmiers



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Infirmier

Intervenante

- Marie-Claude DIVERCHY,
Cadre de santé, formatrice en
IFSI, retraitée

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Analyse de situations pratiques
- Ateliers pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format
papier ou multimédia)
- Salles de travaux pratiques

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **91 €**
- Formation Continue : **140 €**
- Formation Continue (12
participants) : **1 500 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Réalisation des gestes techniques dans le respect des bonnes pratiques.
- Pose de la sonde urinaire.
- Indications médicales pour la prescription d'une sonde urinaire.
- Éléments de surveillance.
- Prélèvements sur sonde.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Mettre en pratique les actualisations concernant la pose d'une sonde urinaire.

LES MALADIES INFANTILES PRÉVALENTES

LA VACCINATION CHEZ L'ENFANT



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Remobiliser et apporter des connaissances théoriques sur les principales maladies infantiles et sur le nouveau calendrier vaccinal.
- Favoriser l'acquisition de savoirs permettant une posture professionnelle face à des situations de soins et de pathologies infantiles dans le secteur de la petite enfance.



2 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Auxiliaires de puériculture, Aides-Soignants, PMI, Assistante Maternelle



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture ou d'Aide-Soignant
- Exerçer dans le milieu de la petite enfance

Formatrice

- Armelle MOULIN,
Cadre de santé puéricultrice,
formatrice en IFSI

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques, analyse de situations de soins, exploitation de documents audiovisuels, de cas concrets
- Analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **182 €**
- Formation Continue : **280 €**
- Formation Continue (12 participants) : **3 000 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Parce que le savoir professionnel permet la prise en soin adaptée et bénéfique à chaque enfant.

JOUR 1

- Pathologies prévalentes :
 - Médicales : Bronchiolite, syndrome pieds-mains-bouche, scarlatine, méningite...
 - Chirurgicales : Atrésie de l'œsophage, sténose du pylore,
 - Cas particuliers.
- Pour chaque pathologie seront abordés :
 - Les définitions,
 - Les signes et symptômes,
 - Les traitements,
 - La surveillance,
 - Les risques et complications.

JOUR 2

- Vaccins :
 - Calendrier vaccinal actualisé,
 - Cadre législatif,
 - Mise en application dans les structures d'accueil.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Utiliser les connaissances acquises sur les principales maladies infantiles et sur le nouveau calendrier vaccinal
- De présenter une posture professionnelle face à des situations de soins et de pathologies infantiles dans le secteur de la petite enfance.

PRISE EN CHARGE DU PATIENT DIABÉTIQUE À DOMICILE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances en anatomie-physiologie de la régulation glycémique.
- Définir les complications et les traitements de la pathologie diabétique.
- (Ré)activer ses connaissances des grands principes diététiques.
- S'entraîner à l'élaboration de programmes thérapeutiques d'éducation en général et dans le cadre de la NGAP.
- Comprendre l'importance du décloisonnement et du travail en réseau pour améliorer la qualité de prise en charge.



2 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Infirmiers libéraux



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Infirmier

Formateur

- Nicolas CHAMP,
Cadre de santé, formateur en IFSI

Moyens pédagogiques

- Analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle
- Apports théoriques, analyse de situations de soins, exploitation de documents audiovisuels
- Ateliers pratiques

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **182 €**
- Formation Continue : **280 €**
- Formation Continue (12 participants) : **3 000 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Cette formation, destinée plus spécifiquement aux professionnels exerçant auprès du patient à domicile, permet d'apporter aux participants les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'action d'éducation, de prévention, de surveillance et de suivi du patient diabétique de façon efficace et coordonnée dans le contexte de la médecine de ville.

JOUR 1

- La pathologie diabétique :
 - Définitions,
 - Complication,
 - Traitement...
- Les programmes d'action contre le diabète en France.
- Epidémiologie.

JOUR 2

- Diététique du patient diabétique.
- Coordination, coopération, travail en réseau autour du patient diabétique
Le rôle de l'IDEL.
- Les grands axes de l'éducation thérapeutique.
- Diabète et NGAP.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Prendre en charge un patient diabétique à son domicile en prenant en compte les complications et les traitements de la pathologie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réactualiser et approfondir ses connaissances des concepts de base relatifs aux troubles mentaux.
- Repérer les liens entre la prise en charge proposée et le projet personnalisé.
- Repérer et analyser les situations relationnelles rencontrées.



4 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Professionnel de santé en établissement psychiatrique ou à domicile



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Professionnel de santé exerçant dans le domaine de la psychiatrie

Formateur

- Nicolas CHAMP,
Cadre de santé, formateur en IFSI

Moyens pédagogiques

- Analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle
- Apports théoriques, analyse de situations de soins, exploitation de documents audiovisuels
- Ateliers pratiques et simulations

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **364 €**
- Formation Continue : **560 €**
- Formation Continue (12 participants) : **6 000 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

De nombreux patients souffrant de troubles mentaux se retrouvent handicapés dans leur vie quotidienne. Pour permettre une prise en charge efficace et de qualité, les professionnels de santé se doivent de fournir des réponses et de mettre en œuvre des projets adaptés à la personne soignée. Tant dans ses aspects théoriques que par la mise en place d'ateliers pratiques, cette formation s'inscrit pleinement dans ce type d'orientation.

JOURS 1 et 2

- Les pathologies en psychiatrie.
- L'approche médicamenteuse.

JOURS 3 et 4

- La relation d'aide thérapeutique et les outils de la communication.
- L'approche de la violence, agressivité et agitation en institution.
- Le risque suicidaire.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE :

- De prendre en charge un patient en situation de handicap en prenant en compte le projet personnalisé.

QUAND LE NON-SOIGNANT RENCONTRE LE PATIENT EN PSYCHIATRIE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Adapter sa conduite aux situations relationnelles en milieu psychiatrique.
- S'initier à la spécificité de la population prise en charge en psychiatrie.
- Découvrir la logique des soins en psychiatrie.
- Repérer les situations relationnelles et y répondre de manière adaptée.



3 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Salariés non-
soignants
travaillant dans
un établissement
psychiatrique



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Aucun

Formateur

- Cyril GROUSSON,
Cadre de santé, formateur en
IFSI

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de situations relationnelles
- Partage d'expériences
Exploitation de documents audiovisuels

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **273 €** (13€/h)
- Formation Continue : **420 €** (20€/h)
- Formation Continue (12 participants) : **4 500 €** (1 500€/jour)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

- Initiation aux différentes pathologies rencontrées en psychiatrie :
 - Les psychoses et les comportements psychotiques,
 - Les névroses et leurs manifestations,
 - Les conduites addictives,
 - Les psychopathies,
 - Les états dépressifs.

JOUR 2

- Découverte :
 - Des modes d'hospitalisation,
 - De l'approche médicamenteuse,
 - De la relation d'aide thérapeutique,
 - Et des soins à médiation (ateliers, psychomotricité...).

JOUR 3

- Apprendre à répondre aux situations relationnelles :
 - Agitation,
 - Agressivité,
 - Violence,
 - Tentative de suicide,
 - Refus de soins,
 - Fugues.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D' :

- Adapter sa conduite face à des patients hospitalisés en psychiatrie.

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES AIDES-SOIGNANTS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Actualiser et renforcer ses compétences :
 - En hygiène,
 - En raisonnement clinique,
 - En pratique : Soins d'hygiène, prise des paramètres vitaux, précautions standard d'hygiène (PSH) et complémentaires (PCH).



2 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Aides-Soignants



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Aide-Soignant

Formatrices

- Séverine AULAGNIER,
Infirmière, formatrice en IFAS
- Stéphanie BOUVERET-
FLEURY,
Cadre de santé, formatrice en
IFAS

Moyens pédagogiques

- Analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle
- Apports théoriques, analyse de situations de soins, exploitation de documents audiovisuels
- Ateliers pratiques et simulations
- Chambre des erreurs

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format papier ou multimédia)

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **182 €**
- Formation Continue : **280 €**
- Formation Continue (12 participants) : **3 000 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La réactualisation des connaissances des professionnels s'inscrit dans les évolutions du contexte de soin et des prises en charges soignantes.

JOUR 1

- Retour d'expériences et analyse de situation.
- Raisonnement clinique :
 - Recueil de données,
 - Observation clinique,
 - Projet de soin personnalisé.

JOUR 2

- Actualisation des connaissances : PSH et PCH.
- Mise en situation pratique :
 - En soins d'hygiène,
 - Hygiène des mains,
 - En manutention,
 - En prise des paramètres vitaux.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Mettre en pratique les actualisations concernant le métier d'aide-soignant.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Etre capable de dispenser un soin d'hygiène selon les recommandations des bonnes pratiques.



3 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Aides à domicile



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Accompagnant
Éducatif et Social

Formatrices

- Séverine AULAGNIER,
Infirmière, formatrice en IFAS
- Stéphanie BOUVERET-
FLEURY,
Cadre de santé, formatrice en
IFAS

Moyens pédagogiques

- Analyse des pratiques en
valorisant l'expérience
professionnelle
- Apports théoriques, analyse de
situations de soins, exploitation
de documents audiovisuels
- Ateliers pratiques et
simulations

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Supports de cours (format
papier ou multimédia)
- Salles de travaux pratiques
- Salle de simulation

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **273 €**
- Formation Continue : **420 €**
- Formation Continue (12
participants) : **4 500 €**

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le soin d'hygiène s'inscrit dans les soins du quotidien. Ils sont personnalisés, réfléchis au regard de la personne, de son autonomie et de la situation. Ils ont pour objectifs de garantir l'hygiène corporelle, d'assurer le bien-être physique et moral de la personne, de conserver la peau et/ou de prévenir des lésions cutanées, et d'évaluer, de transmettre des éléments significatifs.

JOUR 1

- Retour d'expériences.
- Les incontournables pour agir :
 - Connaissance de la personne :
 - Recueil de données,
 - Habitudes de vie,
 - Notion de dépendance,
 - Autonomie.
 - Les précautions standards d'hygiène,
 - La législation.

JOUR 2

- Un soin d'hygiène : La toilette.
- Notions de :
 - Bien être,
 - Pudeur,
 - Intimité,
 - Et dignité.

JOUR 3

- Le travail en collaboration.
- Les transmissions, la traçabilité.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Dispenser un soin d'hygiène dans le respect des bonnes pratiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir et développer les compétences de la mission de tuteur de stage :
 - Compétences sociales et relationnelles (C1),
 - Compétences pédagogiques (C2),
 - Compétences réflexives (C3),
 - Compétences organisationnelles (C4).



4 jours



9h00 – 12h00
13h00 – 17h00



Infirmiers
accompagnant
les étudiants
infirmiers en
stage



IFPS Privas

Contact

- Edwige SUEL
04 75 20 16 00
edwige.suel@ahsm.fr

Prérequis

- Diplôme d'Infirmier

Formatrice

- Sylvie OLAGNON,
Cadre de santé, coordinatrice
des stages

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Démarche réflexive à partir
d'études de cas
- Analyse de pratiques
- Utilisation du portfolio

Modalités de suivi et d'évaluation

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction
- Bilan auprès du commanditaire

Supports pédagogiques

- Référentiel de la formation
infirmière

Tarif et Nombre de stagiaires

- 8 à 12 participants
- Individuel : **364 €** (13€/h)
- Formation Continue : **560 €**
(20€/h)
- Formation Continue (12
participants) : **6 000 €** (1
500€/jour)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

JOURS 1 et 2

- Maîtrise des concepts et des enjeux du référentiel de formation.
- Mobilisation des fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utilisation des méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développement des pratiques en évaluation des compétences.

JOUR 3

- Identification du projet de l'étudiant et de sa progression dans l'apprentissage.
- Accompagnement de la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Pratique d'une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.

JOUR 4

- Utilisation des outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- Acquisition d'une posture de tuteur et création d'une dynamique de groupe.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Mener sa mission de tuteur de stage auprès des étudiants infirmiers.

CONTACTEZ-NOUS

Pour de plus amples informations sur nos
formations :

Contactez notre institut au 04 75 20 16 26
ou par mail ifps@ahsm.fr

Site internet : ifsiprivas.theia.fr



IFPS

Centre Hospitalier Sainte-Marie
PRIVAS